

# PRESSEAU

DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

JUILLET-AOÛT 1986 - N° 15

Directrice de la publication :  
Marie-Madeleine FLAMBARD  
Assistante technique :  
Danièle BARBOTIN  
Rédacteur : Jean-Yves EON  
Documentation : Sylvie RAULT  
Avec la collaboration de :  
Jacques de CERTAINES  
Raphaël FAVIER  
Louis GRUEL

C.C.S.T.I.  
6, cours des Alliés, BP 745  
35010 RENNES Cédex  
Tél. 99 30 57 97

Tirage mensuel  
2000 exemplaires.

## SECOND PRIX NATIONAL DE LA MUTATION TECHNOLOGIQUE : APRES LA BRETAGNE, LA REGION PARISIENNE

En 1985, pour la première édition du Prix National de la Mutation Technologique créé par la Ville de Rennes, le jury avait choisi une entreprise bretonne du secteur agro-alimentaire. Cette année, le jury présidé par Pierre Desgraupes et composé de responsables de grandes entreprises et de grands médias a fait son choix parmi les six dossiers qui lui avaient été soumis par un comité de pré-sélection. Verdict : - AETA, Lauréat 1986 - Mention spéciale à G2M Lepetit.

Créée en 1978 à Vélizy, AETA (Applications Electroniques Techniques Avancées) est passée de la sous-traitance électronique (dessin et fabrication de circuits imprimés) à une activité de haute technologie dans deux domaines principaux : - les télécommunications (transmissions de données numériques par satellites et fibres optiques) - l'aéronautique et le spatial.

A un moment où mutation technologique est souvent synonyme de suppression d'emplois, le jury a primé une PME qui a réussi l'introduction d'une technologie totalement nouvelle pour elle, ce qui lui a permis d'augmenter considérablement son chiffre d'affaires et de se positionner sur le marché international tout en accroissant ses effectifs (112 personnes en 1981, 208 à la fin 1985). Cette mutation a permis de dégager une marge d'autofinancement importante qui a été réinjectée dans des investissements en équipements de production et de recherche (10 % du CA sont consacrés à la recherche et au développement). La formation, facteur de réussite fondamentale de toute mutation technologique, tient une grande place dans la réussite de AETA, qui en ouvrant une unité de production en Corse a recruté sur le terrain et formé dans ses ateliers parisiens 50 personnes qui travaillent sur des produits liés pour 90 % à la mutation technologique de l'entreprise.

En attribuant une mention spéciale à G2M Lepetit, implantée à Gien (115 personnes), le jury a voulu mettre en valeur la politique sociale d'une entreprise qui a déposé deux fois son bilan en 1975 et 1978 et qui a redémarré en 1980. Actuellement

G2M est le premier fabricant français de chaînes automatisées et robotisées de traitement de surface de peinture : 36 % du CA sont réalisés à l'exportation dans un secteur où la France n'est pourtant pas compétitive.

Cette mutation s'est accompagnée d'un effort particulier de recrutement et de formation : plus de 3 % de la masse salariale sont consacrés à la formation. Depuis 1981, l'entreprise a recruté 40 jeunes pour son bureau d'études dont la moyenne d'âge est de 25 ans.



Prix National  
de la  
Mutation  
Technologique  
1986

Décerné par la Ville de Rennes

AETA  
12, rue des Frères-Caudron  
78140 Vélizy  
Tél. (1) 39 46 97 46  
PDG : Jean Saubié.

G2M Lepetit  
Zone industrielle, BP 27  
Tél. 98 67 60 43  
PDG : Jean-Marie Cardo

### LE PNMT EN CHIFFRES

- 300 candidatures en 1986, comme en 1985.
- L'origine géographique des dossiers s'est diversifiée :

	1985	1986
Région parisienne	50%	30%
Ouest	20%	20%
Sud-Est	20%	15%
Sud-Ouest		15%
Nord-Pas-de-Calais		10%
Est		10%
Autres	10%	0,5%

- D'autres caractéristiques du Prix 1986 sont à relever :

- Les dossiers ont été souvent présentés par des banques et quelquefois parrainés par des organismes économiques.

- Les dossiers financiers étaient plus détaillés et les entreprises plus intéressées au suivi de leur dossier.

- Certains chefs d'entreprise ont éprouvé quelques difficultés à dissocier adaptation au marché et mutation technologique.

- Des filiales de groupes ont concouru cette année. Ce type de candidature ne sera pas retenu en 1987, les membres du jury souhaitant privilégier l'action des chefs d'entreprise totalement responsables de leur développement et assurant le risque financier de la mutation.

Pour tous renseignements,  
contacter Claude Charier, tél.  
99 30 59 96.



## VOUS AVEZ DIT RENNES 2 ?

Aujourd'hui, l'Université de Haute Bretagne - Rennes 2 constitue un grand établissement d'enseignement supérieur : 13 000 étudiants, plus de six cents membres des personnels enseignants, administratifs, techniques, ouvriers et de services. Or en 1967, les bâtiments dans lesquels elle est installée, ont été construits pour une Faculté de 6 000 à 7 000 étudiants... L'analyse de ces quelques données statistiques met bien en évidence la croissance rapide de cette institution qui s'efforce de s'adapter aux évolutions continues de la technique, de l'économie et de la société.

Dans le domaine de la formation, l'UHB a d'abord hérité du riche passé de la Faculté des Lettres. Sur la base d'enseignements disciplinaires, humanités classiques, littératures française et étrangères, histoire et géographie, le débouché aux carrières de l'enseignement est assuré par la préparation aux concours de recrutements qui a encore obtenu, cette année, d'importants succès. Pour assurer d'autres débouchés professionnels à un nombre grandissant d'étudiants, l'UHB - Rennes 2 a su adopter de nouvelles filières de formation ini-

tiale. De grands secteurs ayant déjà atteint leur plein développement, comme l'AES (Administration Economique et Sociale), LEA (Langues Etrangères Appliquées), la sociologie et la psychologie permettent la préparation à des concours administratifs, à de nouvelles carrières dans le domaine éducatif et de l'action sociale. Le contenu et l'organisation pédagogique de toutes ces filières sont en pleine réorganisation. L'UHB a non seulement réalisé la rénovation du 1<sup>er</sup> cycle pour mieux former plus d'étudiants, elle vient encore de mettre en place de nouvelles filières de 2<sup>e</sup> cycle pour la licence et la maîtrise ainsi que des formations à la recherche dans le 3<sup>e</sup> cycle, tenant compte à la fois de l'insertion professionnelle et d'un renforcement des enseignements théoriques et méthodologiques. Car, il n'est pas concevable de développer les formations sans permettre un essor de la recherche qui, seule, assure la rénovation des contenus enseignés et du savoir-faire dans les différents secteurs scientifiques. Dans le cadre d'un plan pluriannuel, l'UHB a programmé ses recherches à vocation sociale et culturelle en encourageant de nouveaux pro-

jets et l'emploi de techniques modernes qui font appel à l'informatique et à l'électronique. Ainsi l'UHB peut tenir sa place dans de grandes opérations de développement économique régional, comme celle de la ZIRST de Rennes-Atalante.

Enfin, le secteur de formations et de recherches artistiques, (histoire de l'art, musique, arts plastiques) constitue l'originalité essentielle de notre université dans la France du Grand Ouest. Ce secteur contribue ainsi au rayonnement culturel de l'UHB qui par ailleurs cherche à valoriser ses actions. Elle le fait en organisant des expositions ou en participant aux activités du CCSTI.

L'insertion de l'Université de Rennes 2 est donc bien affirmée dans notre région. Mais la rapide croissance de cette institution n'est pas sans créer de sérieuses difficultés pour l'accueil des étudiants qui constitue le problème fondamental aujourd'hui. En cette période de crise économique et sociale, l'UHB ne saurait le résoudre à elle seule, sans les soutiens de la Région et de l'Etat.

Jean MOUNIER  
Président de l'Université  
de Rennes 2 - Haute Bretagne

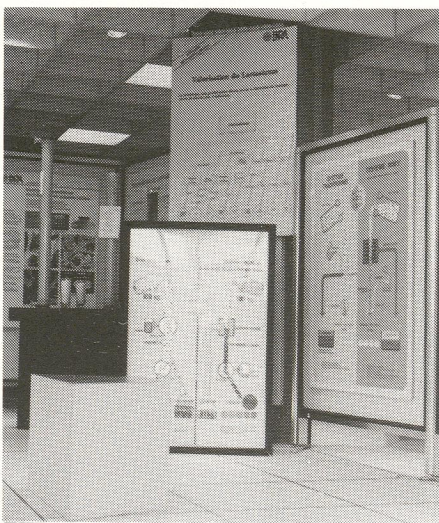
# FAITS ET CHIFFRES

## Espace des Technologies Nouvelles : Quelques aspects des biotechnologies

Du 27 mai à la fin juin, le CCSTI de Rennes présentait à l'Espace des Technologies Nouvelles inauguré officiellement le 2 juin par le Maire de Rennes, une exposition sur les biotechnologies liées à l'agriculture et à l'agro-alimentaire.

- Environ 2 000 personnes ont visité cette exposition, en groupes ou individuellement.
- 13 classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées de Rennes et de l'extérieur (deux classes de première et terminale du lycée d'Alençon, deux classes du lycée agricole du Rheu, une classe du collège de Pipriac,...) ont visité cette exposition accompagnées de leurs professeurs.
- Un groupe en Formation Continue à l'Université de Rennes I.
- Un groupe de cadres d'entreprises agro-alimentaires de la région.
- Une délégation et l'ambassadeur du Burundi qui s'est montré très intéressé par le dispositif d'ultrafiltration sur membrane.

Espace des Technologies Nouvelles  
Centre Commercial Colombia (1<sup>er</sup> étage)  
Place du Colombier  
35000 Rennes  
Tél. 99 30 04 02 ou  
CCSTI - Tél. 99 30 57 97.



Le procédé d'ultrafiltration sur membrane mis au point par le Laboratoire INRA de Technologie Laitière de Rennes, présenté à l'Espace des Technologies Nouvelles.

## Science, on tourne !

Du 21 au 25 avril, le CCSTI de Rennes, l'Association pour le Développement de l'Animation sur le Campus de Beaulieu (ADA), la Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture (FRMJC) et l'université de Rennes I ont organisé sur le campus de Beaulieu une semaine du film scientifique intitulée "Science, on tourne !".

- 1 500 personnes ont assisté à la projection de cinq longs métrages.
- 3 000 personnes ont assisté aux séances vidéo et aux courts métrages et visité les

expositions en journée : 150 vidéos, 30 courts métrages, 8 expositions.

● 40 personnes ont participé au débat sur "Le film scientifique comme support d'animation" avec la participation de Dominique Cartier de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette.

Rens. : Jean-Paul Charrier, tél. 99 63 13 77.

## Festival des Arts Electroniques

Du 6 au 14 juin, le premier Festival des Arts Electroniques s'est déroulé à Rennes à l'initiative de la Ville de Rennes :

- 150 artistes français et étrangers étaient présents.
- 75 000 personnes ont visité les différentes expositions : "Image du Corps, Image de la Terre", "Machines à Musique, Musique de Machines?", "Les Ecrans Modèles", "Rites et Passages", "Vidéomorphies".
- 50 000 personnes ont assisté aux spectacles : "Fragments Lunaires", "Beispiel", "Parade des Robots", "Performance de Orlan", concerts de musique contemporaine.
- 30 000 spectateurs pour le dernier show laser présenté le 13 juin, place de la Mairie.

Rens. : Dominique Calafuri, tél. 99 31 39 33 ou Claude Charier, tél. 99 30 59 96.



# AROMES DE BRETAGNE : LES GOUTS ET LES COULEURS

**Créée à Antrain en 1980 en vue de développer une technique de fabrication d'huile essentielle et de jus concentré d'oignons, la Société des Arômes de Bretagne a connu depuis un essor fulgurant qui l'a amenée à occuper une position de leader dans son secteur d'activité : la fabrication de matières premières aromatiques à partir de fruits et légumes.**

En 1983, Arômes de Bretagne reprend les actifs et le personnel de la Société des Alcools du Vexin, qui a compté jusqu'à onze unités de production en France et qui fermaient sa dernière unité, implantée également à Antrain.

Depuis l'opération de reprise, Arômes de Bretagne a engagé un programme d'investissements de 23 MF dont 12,5 MF la première année pour la rénovation totale de l'outil de production :

- En 1983, l'entreprise a installé une tour de séchage par atomisation d'une capacité de 500 kg d'eau évaporée à l'heure. Elle s'est également dotée d'une chaîne de fabrication de jus concentrés de légumes et de fruits permettant de traiter 120 tonnes de matières premières par jour et comprenant par ailleurs un dispositif d'ultrafiltration sur membrane.
- En 1986, Arômes de Bretagne a mis en service une installation de séchage sur rouleaux pour la fabrication de poudres et flocons.
- Enfin, en 1986 également, l'entreprise a créé une fonction autonome de recherche et développement (3 % du CA sont consacrés à la recherche) qui outre les tâches d'analyse et contrôle travaille à enrichir et à étendre la gamme existante.

## Une gamme de plus de 50 produits

Les productions de l'entreprise s'adressent à la grande industrie alimentaire et pour une moindre part aux industries aromatiques, diététiques et pharmaceutiques ; elles se présentent sous différentes formes adaptées aux besoins de la clientèle.

La pomme qui représente 20 % de la matière première traitée est transformée sous deux formes. Des concentrés de jus sont obtenus après broyage du fruit, pressage, clarification et stérilisation dans un dispositif d'ultrafiltration sur membrane, et concentration par évaporation sous vide. Les arômes sont obtenus à partir des vapeurs d'évaporation récupérées lors de la concentration : elles sont ensuite recondensées et concentrées par distillation.

La betterave (17 % de la matière première traitée), transformée sous forme de concentrés et de poudres atomisées est utilisée comme colorant naturel dans l'industrie

alimentaire et surtout laitière (yaourts, glaces...). D'autres colorants sont extraits à partir du carthame et de l'hibiscus.

L'oignon est transformé (14 %) sous forme de concentrés, poudres et huile essentielle : les concentrés et les poudres sont utilisés notamment pour la confection de plats cuisinés, de conserves... Les huiles essentielles obtenues par condensation des vapeurs de cuisson sont utilisées en particulier pour améliorer le goût de la charcuterie : l'obtention d'un litre d'huile essentielle nécessite en moyenne le traitement de 12 tonnes d'oignons d'où le coût élevé du produit (1 litre = 3 à 4000 F).

La carotte (13 %) est transformée également sous forme de concentrés et de poudres utilisés entre autres pour l'alimentation infantile. L'un de ses éléments, le bêta-carotène, est également utilisé en diététique comme composant de gélules de bronzage : Arômes de Bretagne a déposé dans 10 pays d'Europe ainsi qu'au Japon, aux USA et au Canada un brevet sur l'extraction du bêta-carotène par ultrafiltration sur membrane.

En dehors de ces principaux produits, Arômes de Bretagne commercialise pour différents usages des concentrés et poudres obtenus à partir de matières premières très diverses : des concentrés d'artichaut pour l'industrie pharmaceutique, des concentrés et poudres de champignon, de vin blanc et de vin rouge, de crevette et de toute la gamme de fruits et légumes utilisés dans l'industrie alimentaire.

## Objectif : un taux de croissance de 30 % l'an

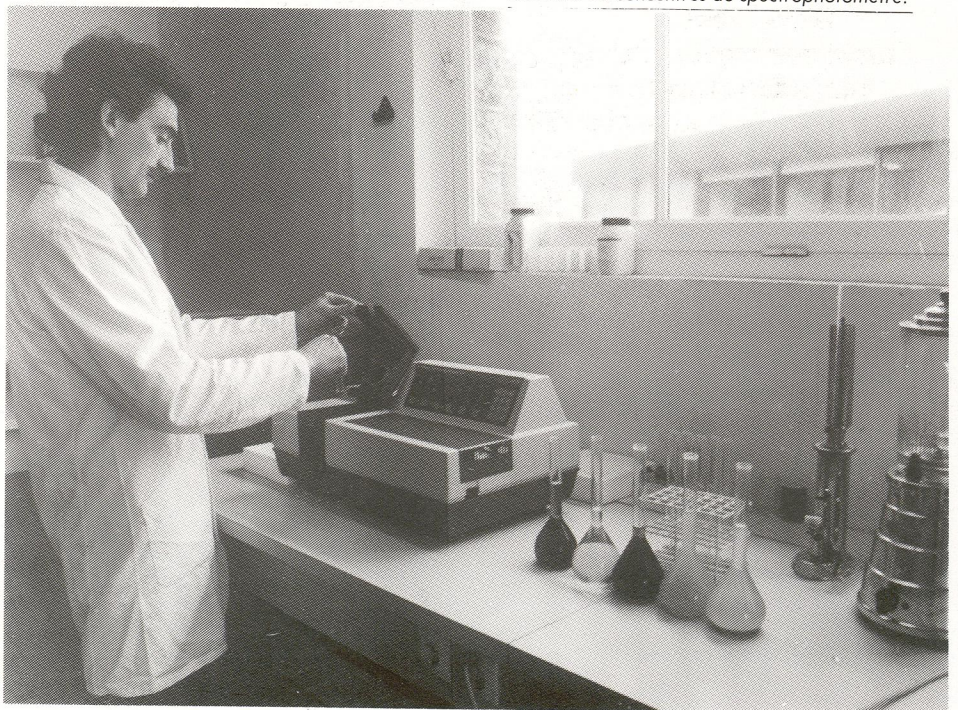
En 1985, Arômes de Bretagne a réalisé un chiffre d'affaires de 27,5 MF dont 65 % à l'exportation. L'entreprise occupe une place prépondérante sur le marché international : ses produits sont commercialisés dans une douzaine de pays d'Europe, au Japon, aux USA et au Moyen-Orient et des perspectives intéressantes de commercialisation s'ouvrent en Extrême-Orient.

L'essentiel de la clientèle d'Arômes de Bretagne est constituée par des grands groupes multinationaux de l'industrie agro-alimentaire tels Nestlé, Coca-Cola, BSN, Buitoni, Panzani,... ou de l'industrie aromatique tels que PPF International (filiale d'Unilever), Florasynth, Sanofi,...

Le succès d'Arômes de Bretagne est lié à son effort d'investissement dans des techniques de pointe (ultrafiltration, osmose inverse) et à sa capacité à rentabiliser ces investissements. Pourtant une partie des équipements n'est utilisée qu'épisodiquement, ceci étant lié au caractère saisonnier des productions agricoles qui constituent la matière première de l'entreprise : la chaîne de fabrication de jus concentrés comprenant un dispositif d'ultrafiltration est utilisée seulement de septembre à février pour la pomme, la betterave et la carotte.

Pour 1986, Arômes de Bretagne mise sur un chiffre d'affaires de 34 MF en maintenant ses résultats à l'exportation. A court terme, l'entreprise entend diversifier ses produits et sa clientèle en prenant position sur le marché des industries alimentaires de petite taille.

*Contrôle de concentrés au spectrophotomètre.*



	1980-1981	1982	1983	1984	1985
CA	1,2 MF (40 % à l'export)	4,8 MF (35 % à l'export)	12,6 MF (37,5 % à l'export)	17,5 MF (60,5 % à l'export)	27,5 MF (65 % à l'export)
Effectifs	4 en 1981	7	26	42	50

**Arômes de Bretagne**  
La Gare, BP 8  
35560 Antrain-sur-Couesnon  
Tél. 99 98 43 40  
PDG : Jacques Dikansky



# LES SIGLES DU MOIS

## SOREFI

### Société Régionale de Financement

**Statut juridique :** Etablissement de crédit régi par la loi du 1/07/83. S.A. créée en juin 1985 (une SOREFI par région administrative).

**Capital :** 7,5 MF : parité entre la Caisse des Dépôts et Consignations et les Caisses d'Épargne de la région.

**Total du bilan :** 6,5 milliards de F.

#### Missions :

- Jouer un rôle de moteur et de point d'appui de l'organisation du réseau des 19 Caisses d'Épargne sur la région.
- Être un acteur dynamique de la décentralisation financière et du développement économique régional.

#### Activités :

- Centralisation des fonds collectés par les Caisses d'Épargne de la région et non garantis par l'Etat : toutes les ressources collectées sauf le Livret A et le Livret d'Épargne Populaire sont inscrites à son bilan.
  - Représentation des Caisses d'Épargne de la région pour les questions d'intérêt régional.
  - Prise en charge des services communs de l'ensemble des Caisses de la région (informatique, centrale d'achat, appui commercial,...).
- En tant qu'établissement de crédit, la SOREFI a des activités propres :
- Elle est le principal prêteur de la Région de Bretagne : 83 % des fonds collectés par le réseau des Caisses d'Épargne de la région sont réinvestis dans l'économie régionale : financement de locaux à usage industriel, financement du lithotriporteur installé au CHR de Rennes, prêts familiaux, prêts au logement,...
  - Appui aux Caisses d'Épargne pour les opérations importantes (ex. : financement des opérations du département des Côtes-du-Nord).

#### Projets :

- En cours, mise en place d'un réseau bureautique régional : 25 réseaux locaux reliés au Central Informatique.
- Construction de nouveaux locaux de 8 000m<sup>2</sup> sur la ZIRST de Rennes-Atalante où seront regroupés tous les services communs. Les travaux débiteront en septembre 1986.

**Nombre d'employés :** SOREFI + Central Informatique : 108.

**Correspondant :** Jean-Renaud Le Milon, Président du Directoire de la SOREFI Bretagne.

**Adresse :** SOREFI-BRETAGNE, rue du Chêne-Germain, B.P. 52, 35510 Cesson-Sévigné. Tél. 99 36 52 98.

## C.E.L.T.

### Création d'Entreprises à partir de Lieux Techniques

**CELT, qu'est-ce que c'est ? :** CELT n'est pas une structure nouvelle, mais un programme d'actions animé, dans le cadre du contrat de plan entre l'Etat et la Région de Bretagne, par la DRIR, afin de favoriser la création d'entreprises et d'activités nouvelles à partir des équipes et des travaux des centres de recherche et d'enseignement (lieux techniques) implantés en Bretagne.

**CELT, pourquoi ? :** La création d'entreprises nouvelles par transferts de technologie se heurte à plusieurs obstacles (technique, commercial, financier,...) qui peuvent être réduits grâce à l'existence de sites d'accueil proposant des services et une structure d'animation et d'accompagnement adaptée. CELT est destiné à renforcer l'action de telles structures.

**CELT, pour qui ? :** Le dispositif CELT concerne :

- Les sites d'accueil qui mettent à la disposition des entreprises des services communs minima : locaux, services administratifs, services techniques, animateur de haut niveau.
- Les créations d'entreprises sur ces sites dont le responsable est originaire d'un centre de compétences régional ou dont l'objectif est d'industrialiser un projet mis au point dans un tel centre.

**CELT, quel soutien ? :**

- Pour les sites d'accueil, le dispositif CELT peut contribuer au financement des actions de promotion et d'information, des actions de détection des opportunités de création, des évaluations industrielles des projets, du renforcement des services techniques communs.
- Pour les créations d'entreprises, le dispositif CELT peut contribuer au financement : - Sur le plan technique (financement du matériel technique nécessaire au lancement du projet industriel si ce matériel n'est pas disponible dans le centre de compétences lié à l'entreprise, financement des travaux de recherche industrielle finalisée pour achever le développement du programme restant à la charge de l'entreprise) - Sur le plan commercial (financement du recrutement du premier cadre commercial) et des études de stratégie commerciale ; le dispositif CELT permet également de mobiliser le Fonds d'Aide au Conseil pour les études préalables à la création et le suivi de la gestion pendant la phase de démarrage de l'entreprise.

**Renseignements :** Jean-Luc Grosbois, Chargé de Mission.

**Adresse :** DRIR, 13, rue Dupont-des-Loges, 35000 Rennes. Tél. 99 30 96 02.

## C.I.C.B.

### Centre Interuniversitaire de Calcul de Bretagne

**Statut juridique :** Organisme public rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale, créé en 1971 à l'initiative des Universités de Rennes 1, Rennes 2, Bretagne Occidentale (Brest) et de l'INSA de Rennes. Rattaché à l'Université de Rennes 1.

**Conseil d'administration :** 29 membres : représentants des établissements co-contractants, du MEN, du personnel et des utilisateurs, personnalités extérieures.

**Budget :** Révision pour 1986 : 10 MF - Subventions : 20% - Autofinancement : 80%.

**Missions :** Le CICB est l'un des six Centres avec Grenoble, Toulouse, Nancy, Paris et Lille. Double mission : - assistance à l'enseignement supérieur pour la formation à l'informatique - assistance à la recherche universitaire par la mise à disposition de ses moyens et par le développement de logiciels.

**Activités :** ● Exploitation et maintenance quotidiennes des matériels et logiciels. ● Formation à leur utilisation. ● Adaptation et développement de logiciels dans différents domaines (calculs scientifiques, graphisme, traitement de documents, bases de données, réseaux...). Ex. : développement d'un serveur d'impression de documents. ● Support technique des développements effectués par la Cellule d'Informatique de Gestion de l'Université de Rennes 1 pour l'informatisation des services de comptabilité et de scolarité. ● Prestation de services : - assistance aux utilisateurs (ex. : un service de dépannage de micros réservé aux co-contractants - SAMI) - services à la clientèle extérieure (mise en place et traitement de fichiers, conseil et installation des moyens de connexions,...). La clientèle est très hétérogène et très diversifiée sur le plan géographique. Partenaire privilégié du CICB, l'IRISA est l'un de ses principaux utilisateurs (près d'un tiers de ses recettes en heures de calcul). Par ailleurs, le CICB est le siège de la cellule technique du réseau national REUNIR (projet MEN/CNRS).

**Projets :** ● Mise en place de la seconde phase du schéma directeur de l'informatisation des universités : changement de matériel (actuellement serveur MULTICS). Le CICB sera le premier centre équipé (installation décembre 86). ● Mise en place du réseau VERDUR (vers l'équipement en réseaux locaux de transmission de données des universités de Rennes) reliant les usagers du campus de Rennes 1 - Beaulieu, un segment sur le campus de Rennes 2 - Villejean.

**Nombre d'employés :** 45.

**Correspondant :** Roland Lissillour, Directeur. **Adresse :** CICB, avenue du Général-Leclerc, 35700 Rennes Cédex. Tél. 99 36 20 00.

## A.N.R.E.D.

### Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets

**Statut juridique :** Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, créé en 1976. L'antenne régionale a été créée en 1981.

**Budget-Financement :** Chaque antenne régionale bénéficie d'un budget sur opérations attribué par l'Agence Nationale.

**Missions :** La vocation de l'ANRED est de favoriser la récupération, la valorisation ou l'élimination des déchets de toutes sortes : industriels, urbains et agricoles. Cette mission répond à un double enjeu : - écologique (préserver l'environnement des pollutions) - économique (valoriser un gisement de matières premières et d'énergie).

**Activités :** L'ANRED exerce trois métiers complémentaires :

- L'expertise : elle étudie et met au point des solutions qui répondent efficacement aux problèmes des déchets tant au niveau technique qu'économique.
  - La promotion : elle assure la démonstration de la faisabilité technique et économique ainsi que la diffusion des "solutions déchets" élaborées en réponse aux besoins exprimés par ses partenaires (ministères, administrations et organismes publics, collectivités territoriales, professionnels, associations,...).
  - La communication : elle informe, sensibilise et participe à la formation de ses partenaires (campagnes publicitaires, organisation de colloques, réalisation d'audio-visuels, édition de brochures,...).
- L'intervention financière de l'ANRED peut être une subvention pour les opérations de service public, ou un concours financier remboursable en cas de succès pour les opérations à caractère industriel et commercial. L'ANRED-Bretagne a également signé par exemple des contrats "Ville Économe" avec les villes de Fougères, Lorient, Vannes et Rennes.

**Correspondant :** Daniel Delacroix, Chargé de Mission Bretagne.

**Adresses :** ANRED-DRIR, 13, rue Dupont-des-Loges, 35000 Rennes. Tél. 99 30 96 02 - Siège social : ANRED, 2, square La Fayette, B.P. 406, 49004 Angers Cédex. Tél. 41 87 29 24.